

cela pouvait se dire, sans risque aucun de confusion, je dirais : *La Journée du Jeune homme*, c'est par excellence un livre de piété canadienne. Ce n'est pas cela qui lui nuira, c'est certain ; d'autant moins qu'il porte avec lui, je l'ai noté, les meilleures garanties d'orthodoxie. Aussi, nous le recommandons bien volontiers à l'attention de nos lecteurs — E.-J. A.

LA RECITATION DU BREVIAIRE EN 1913

EN conséquence de la Bulle *Divino afflatu*, l'usage du *psautier nouveau* et des *rubriques* qui l'accompagnent est obligatoire.

Malgré l'appréhension témoignée par un certain nombre de prêtres, on peut affirmer que rien n'est plus facile, surtout si, chaque jour, on prend la peine de regarder ce qui est dit dans l'*Ordo*.

D'abord un grand nombre de fêtes conservent, en 1913, leur office tel qu'auparavant ; moins, à laudes, les trois psaumes *Deus misereatur*, *Cantate* et le dernier *Laudate*, et à complies le petit psaume *In te Domine speravi*. A part cette exception qu'on aura bien vite retenue, tout le reste se présente exactement comme autrefois.

Ces offices ainsi conservés sans modification sont tous ceux des fêtes *solennelles* (première et seconde classe), puis ceux des fêtes *plus nobles*, c'est-à-dire de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge, des Anges, de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph et des Apôtres. Pour se les rappeler, on n'a qu'à se reporter au *Confiteor*... *Deo, Mariae, Archangelo, Joanni Baptistae, Apostolis*, et y ajouter saint Joseph.

L'*Ordo* de 1913, pour ces offices, dit simplement : *Omnia ut in Breviario*. Ici bréviaire est opposé à psautier ; on n'aura